

Groupe de travail CMJ

Compte rendu de la réunion du 07/03/2015 (10h30-11h30)

Présents : Lucie, Célia, Léo, Lucas, Mathieu, Maximilien, Alice, Andréa.

Equipe d'accompagnement : Sébastien.

Excusés : Vincent.

Le groupe de travail Citoyenneté - Cadre de vie - Solidarité qui doit travailler sur la **mise en place d'une boîte à idées** pour être à l'écoute des autres enfants du village.

Pour aider les jeunes élus dans ce travail, il avait été proposé de répondre aux différentes questions suivantes :

- Pour qui ? Les enfants de l'école, les autres enfants du village ? Les collégiens ? Les Lycéens ?

Pour tous les enfants du village (scolarisés ou domiciliés à Malataverne). Le groupe de travail propose de mettre à disposition ce système de boîte à idées pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans.

- Où mettre en place cette (ces) boîte(s) ?

Le groupe propose de mettre en place deux boîtes : la première **devant l'école** pour toucher les enfants qui vont à l'école à Malataverne, la seconde **devant l'entrée du foyer** (et du CLC) pour toucher les enfants qui viennent au centre de loisirs ou au foyer (en proximité aussi de l'arrêt de bus pour les collégiens et lycéens).

Il a été évoqué de mettre une boîte devant la mairie. Non retenu car il ne faut pas trop multiplier les lieux et il est possible de prendre à l'accueil de la mairie des éventuelles lettres pour le CMJ. **Il est demandé d'avoir une bannette pour le CMJ derrière l'accueil (comme celles pour les élus et associations).**

- Quel format pour cette boîte ? Boîte à acheter, à faire ? Combien ça coûte ?

Le format standard (normalisé Poste) des boîtes aux lettres est retenu.

Coût de 26.90 euros pièce à l'entrepôt du bricolage (le moins cher selon les recherches de Léo, Célia et Mathieu). A voir au niveau des services techniques (et déchèterie) si possibilité de récupérer des boîtes aux lettres de récupération ? brocantes, Bon Coin sur internet...

Il faut prévoir une décoration pour ces boîtes (diverses propositions et idées de Lucie en annexe) à retravailler en fonction des boîtes et de leur implantation. Le logo du CMJ et l'objet de cette boîte devront apparaître clairement dessus.

Une réflexion est à mener aussi sur la fixation (scellement au mur ou mise en place sur un piquet ?). Les jeunes élus ont pu constater en sortant devant l'annexe (boîte aux lettres vertes du CCAS sur piquet qui bouge et celle du docteur fixée au mur) les contraintes liées au vent, la nécessité que ces boîtes soient bien fixées et les différentes possibilités de fixation.

- Comment communique-t-on pour que les enfants du village soient informés de l'existence des boîtes à idées, leur expliquer à quoi elles servent et pour les inciter à les utiliser? Affiches, papiers à distribuer ? Est-ce que ces idées doivent être notées sur un formulaire ou sur papier libre ?

La communication passera par l'école avec des mots dans les cahiers (les jeunes élus iront voir le moment venu JM Gamore pour lui demander de faire passer dans les cahiers une information sur la mise en place de ces boîtes et leur utilisation).

Des affiches seront également mises en place dans différents points du village -> à prévoir sous les abris bus pour informer les collégiens et lycéens.

Une information sur le panneau lumineux (carrefour de la boulangerie) et sur le site internet devra être faite.

Mathieu et Léo ont fait des modèles d'affiches. Cela a permis de lancer le débat et de fixer les éléments à faire apparaître sur ces affiches.

Sur ces différents documents de communication les éléments suivants doivent apparaître : le logo du CMJ (visuel idem que pour les élections), le logo de la commune, le nom de l'action « boîte à idées », que cela concerne tous les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans, que ces boîtes sont situées devant l'école, devant le foyer et que les dépôts sont aussi possibles à l'accueil de la mairie. Grâce à ces idées le CMJ pourra travailler et mettre en place certains projets en étant à l'écoute des jeunes du village. Les idées pourront être déposées sur papier libre.

- Une fois en place, comment organise-t-on la gestion des boîtes ? Qui relève le courrier ? Quand ? Comment traite-t-on les demandes et les idées ? Comment répond-t-on ?

La gestion des boîtes sera faite à tour de rôle par les jeunes élus du groupe de travail. Sachant qu'à minima une réunion par mois est organisée pour le groupe de travail, il sera possible de centraliser les idées et d'en débattre lors de ces réunions. L'élu responsable de ces boîtes changera à chaque réunion. La compilation une fois faite, la liste des idées sera mise en ligne sur une rubrique du site de la commune (pour indiquer la prise en compte de l'idée déposée et éventuellement donner une réponse sur la possibilité de mise en œuvre de cette idée).

La clé des boîtes aux lettres sera laissée dans la bannette CMJ de la mairie. Le jeune élu en charge de « la relève » du courrier se chargera de prendre la clé et de la ramener en mairie. Les documents récupérés dans les boîtes à idées seront laissés dans la bannette du CMJ jusqu'à la prochaine réunion.

La fréquence de la levée du courrier dans les boîtes à idées dépendra de leur utilisation (à ajuster en fonction... 1 fois par semaine, par quinzaine...).

- Qui peut nous aider dans ce projet ? Services de la mairie, associations, les groupes de travail des élus du Conseil Municipal... ?

Une aide va être demandée à F. Belles pour la communication (pour la mise en forme des affiches, mots dans les cahiers, site internet et panneau d'affichage).

Une demande au niveau des services techniques sera faite dans un premier temps pour savoir si des boîtes sont en stock (même usagées). Ensuite pour l'installation de ces boîtes.

Lucie propose de voir avec des associations du village si une aide est possible pour la décoration des boîtes aux lettres (créa-quilt, Illimités, association des familles...). A voir une fois que les boîtes seront achetées ou récupérées et que le groupe aura décidé de la décoration souhaitée...

Le directeur d'école et les enseignants seront sollicités pour faire passer les mots dans les cahiers.

Il est convenu de tenir au courant les membres du groupe par mail de l'avancée sur ces différents points (notamment sur l'achat ou la récupération de boîtes aux lettres, la communication...) d'ici la prochaine réunion du 4 avril 2015.